

SCRABBLE

Salle Chevrière dans le petit salon, le mercredi de 14h à 17h00

Responsable AFR de l'activité : Jeanne Pillet 06 81 10 38 78

L'adhésion à Familles Rurales est obligatoire pour participer à cette activité.

J'ai rempli le bulletin et j'y ai joint un chèque de 28€ (ou de 36€ si je n'habite pas Bouchemaine)
Entourer le montant du chèque établi.

Si vous participez à plusieurs activités, à laquelle avez-vous remis le bulletin d'adhésion ?

Vous avez payé votre adhésion dans une autre commune, indiquer laquelle
 n° de la carte 2025

Civilité	Nom en majuscules	Prénom en majuscules	Date de naissance
M Mme			

Adresse

Code postal..... Ville.....

Téléphone portable (indispensable pour l'envoi des SMS).....

N° téléphone fixe (si vous n'avez pas de portable).....

Adresse e-mail (écrire très lisiblement en insistant sur les points et les tirets)

Important : J'autorise l'association Familles Rurales à prendre des photos ou à faire des petites vidéos pendant les activités. Celles-ci pourront être utilisées lors de l'Assemblée générale ou lors de publication d'articles dans le journal 049 ou pour illustrer la plaquette annuelle. En aucun cas, ces images ne seront divulguées sur les réseaux sociaux.

oui non fait à Bouchemaine, le Signature

Les dossiers d'inscription sont à remettre à la responsable de l'activité Jeanne Pillet.

Un dossier complet devra comporter

- 1°) **le bulletin d'adhésion** avec un chèque de
 - **28 € si vous habitez Bouchemaine**
 - **36 € si vous n'habitez pas Bouchemaine**
- 2°) **la fiche d'inscription** à l'activité (*complètement remplie*)

PS/ ces 2 fiches ne s'adressant pas aux mêmes services, veuillez reporter tous les renseignements demandés